



Certificat de cession perdu

Par **landiersebastien**, le **07/03/2011 à 10:11**

Bonjour,
J'ai vendu un véhicule il y a environ 1 an, il n'était plus assuré, j'ai perdu le certificat de cession. Depuis 2 mois je reçois des PV du nouveau conducteur qui n'a pas fait de changement de CG à la Préf. Je n'ai plus aucun souvenir de l'acquéreur sinon je ne viendrais pas poser cette question. Donc comment puis je faire ? J'ai déjà écrit au procureur pour me plaindre de la situation vu que la gendarmerie me renvoie face à mes responsabilités que je paye cher à mon goût. Merci de m'aider.

Par **citoyenalpha**, le **07/03/2011 à 11:55**

Bonjour
lors de la vente d'un véhicule le vendeur doit transmettre à la préfecture une partie du certificat de cession. Avez vous réalisé cette obligation ?
Dans l'attente de votre réponse.

Par **landiersebastien**, le **07/03/2011 à 19:20**

Je n'ai malheureusement pas pu le remettre en pref puisque je l'ai perdu.